



Galerie rue St-Antoine © Alain Laforest



Vitrine du lien piétonnier © Alain Laforest

# MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

Montréal, 21 janvier 2015

*Pour diffusion immédiate*

## **APPEL DE PROPOSITIONS – jusqu'au 27 février 2015**

**Artistes, architectes, commissaires, historiens et concepteurs, entrez dans le débat sur votre cadre bâti, nourrissez la réflexion, le regard et la connaissance sur ce qui fait notre environnement !**

**La Maison de l'architecture du Québec (MAQ) vous invite à proposer vos projets d'exposition ou d'évènement pour la programmation 2016 dans notre salle principale et dès le printemps 2015 pour la vitrine.**

**Organisme sans but lucratif, la MAQ a pour mission de stimuler et diffuser la création et la réflexion touchant aux disciplines de l'architecture, de l'architecture de paysage et de l'urbanisme.**

La MAQ comporte deux espaces d'exposition :

- > un espace de 100m<sup>2</sup> rue St-Antoine, avec façade patrimoniale vitrée niveau trottoir, au cœur du Quartier International de Montréal, sous le toit du Palais des congrès ([Visitez la MAQ sur Google Map](#))
- > une vitrine d'exposition de 40 x 12 pi. dans le corridor souterrain reliant le Palais des Congrès et la Caisse de dépôt et placements du Québec. Exclusivement réservée aux travaux photographiques.

**Nous serons heureux d'étudier les dossiers reçus, sous la forme suivante :**

- un C.V. ou un profil de l'organisme, du collectif ou de l'artiste,
- un texte de présentation décrivant le projet d'exposition (3 pages),
- une liste descriptive du corpus envisagé pour l'exposition,
- 10 à 20 images (format numérique de préférence),
- les coordonnées complètes du ou des soumissionnaires,
- souhaitable : une idée du budget de réalisation envisagé\*,
- tout autre document jugé pertinent : catalogues, dossiers de presse... (avec enveloppe retour affranchie).

**Critères de sélection :**

- qualité du contenu intellectuel et artistique de l'exposition proposée,
- qualité du portfolio et de la démarche du soumissionnaire,
- pertinence de la proposition en regard de la mission de la MAQ.

\*Les conditions de réalisation sont négociées, au cas par cas, entre le soumissionnaire et la MAQ, une fois le projet retenu par la direction artistique et son comité de programmation.

Tout exposant devra devenir membre de la Maison de l'architecture du Québec et régler sa cotisation pour 2 ans.

**Plus d'informations au [www.maisondelarchitecture.ca](http://www.maisondelarchitecture.ca) dans la section « COMMENT EXPOSER ».**

Merci de faire parvenir votre dossier à l'adresse suivante **au plus tard le 27 février 2015.**

181, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X8

ou à : [info@maisondelarchitecture.ca](mailto:info@maisondelarchitecture.ca)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC  
Catalyseur de créativité architecturale depuis 2001

181, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X8  
514.868.6691 / [info@maisondelarchitecture.ca](mailto:info@maisondelarchitecture.ca)  
[www.maisondelarchitecture.ca](http://www.maisondelarchitecture.ca)